Le Mag

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

05
automne
2020

Le magazine de **votre** communauté de communes

En bref

Nouvelle mandature :
les interviews des élus

Portrait

Sylvestre Coudert :
un indépendant
au service de la forêt

Découvertes

Jardins, bois, forêts :
balades en liberté

À la une

La filière bois en Haute-Corrèze

www.hautecorrezecommunaute.fr

Sommaire

En bref 04
Interview du président
et des nouveaux vice-présidents

Ils font bouger la Haute-Corrèze 06
Un camion à burger à Ussel, c'est rock !
Nico Pizz' vous régale à La Courtine
Prologue, librairie indépendante à Bort-les-Orgues
Fab's Furnitures à Neuvic

Plein cadre 08
Les arbres remarquables en Haute-Corrèze

À la une : la filière bois en Haute-Corrèze 10
Une filière aux multiples enjeux
La chaîne du bois de A à Z
Accompagnement, conseil et surveillance
Une formation d'envergure nationale

L'interview : Sylvestre Coudert, 18
un indépendant au service de la forêt

Près de chez vous 20
Métamorphoses paysagères

Destination Haute-Corrèze 22
Jardins, bois, forêts : balades en liberté

Agenda et contacts 23

À l'heure où les sujets environnementaux occupent une place majeure dans notre pays, Haute-Corrèze Communauté a choisi de mettre en avant, dans ce cinquième numéro du Mag, la filière forestière. Celle-ci revêt une importance primordiale pour notre territoire : un réservoir de biodiversité, une source d'activité économique et un atout pour l'attractivité. Ainsi, à la lecture du dossier "À la Une", votre communauté de communes tient à mettre l'accent sur une filière aux multiples enjeux. Il est intéressant de savoir que les forêts recouvrent 45 % de la surface du département de la Corrèze.

En traitant cette thématique, votre intercommunalité met également en exergue les différentes phases du cycle de la filière et ces acteurs, indispensables à la gestion et à la préservation de celui-ci. La chaîne du bois est un éternel recommencement : de la plantation à son exploitation, rien ne se perd, tout se transforme.

Au-delà de ce sujet, dans le cadre de notre politique de préservation de notre paradis environnemental, le conseil communautaire a voté le 1er octobre dernier, le lancement du "plan climat air énergie territorial". Cette démarche vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique, tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques sur le court, moyen et long terme.

Enfin, il s'agit du premier numéro du Mag depuis les élections municipales et communautaires de juillet dernier. Haute-Corrèze Communauté tenait à vous présenter ses nouveaux vice-présidents et la composition du bureau communautaire dont les mandats iront jusqu'en 2026. Une équipe rassemblée autour d'un projet de territoire, présente sur le terrain et à votre écoute.

Excellente lecture,

Pierre Chevalier
président de
Haute-Corrèze Communauté

Toutes les interviews pour réaliser ce magazine ont été faites dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les masques ont été enlevés uniquement lors de la prise de vues.

Le Mag HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Direction

23 parc d'activité
du Bois Saint Michel
19200 Ussel
T. 05 55 95 35 38
contact@hautecorreze
communaute.fr

**Directeur
de la publication**
Pierre Chevalier

**Directrice générale
des services**
Célia Escurat

Rédaction

**Directeur
de la communication**
Vincent Ratelade

Rédactrices
Marion Barreau
Sandrine Di Fruscia
Émilie Dubois
Déborah Lebeau
Frédérique Oudot

Administration

**Création graphique
Maquette**
Julien Trezeux

Impression
Maugein Imprimeurs
Tirage de ce numéro :
17 500 exemplaires

Distribution
Mediapost

Crédit photo
Haute-Corrèze
Communauté
Office de tourisme
Dominique Agnoux
Jean-François Amelot
Franck Cordier
Josselin Mathiaud
Adobe Stock

Dépôt légal à parution
ISSN 2679-7046

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-3162
pefc-france.org

Pierre Chevalier entame un second mandat

"Quatre piliers porteront les actions communautaires"

Lors du conseil communautaire du 16 juillet dernier, les élus ont réaffirmé leur confiance en Pierre Chevalier en lui attribuant la majorité des votes à la présidence (60 voix pour, et 30 voix pour l'autre candidat Daniel Delpy). Rencontre avec cet élu de 72 ans qui entame son deuxième mandat à la tête de Haute-Corrèze Communauté.

L'équipe du bureau communautaire le 16 juillet 2020

Vous avez été réélu pour un deuxième mandat de président de l'intercommunalité. Quels enseignements tirez-vous de ces trois dernières années post fusion ?

Nous avons eu un mandat de trois années (*NDLR : création de l'intercommunalité au 1er janvier 2017*) nous permettant de construire les fondations de Haute-Corrèze Communauté. Et ces fondations sont en béton armé ! Durant ces trois années, l'équipe des vice-présidents et moi-même nous sommes efforcés d'adapter la loi NOTRe pour en tirer le meilleur partie. C'est ce que j'appelle "positiver l'intercommunalité". Nous avons fait le choix de ne pas tout casser et de construire avec l'existant.

Quelle est la feuille de route pour le mandat à venir, pour vous et vos vice-présidents ?

Quatre piliers porteront les actions communautaires. **Attirer et accueillir** de nouvelles populations permettra de remplacer les 3 000 départs à la retraite des dix prochaines années. **Préserver et valoriser** le paradis environnemental dans lequel nous vivons et le mettre en valeur par tous les moyens. **Développer et ancrer** : il s'agit d'accompagner nos entreprises, les porteurs de projet, de développer l'emploi et l'économie touristique pour ancrer les habitants et les touristes. **Innover et interagir** : il est important de coller à l'ère du temps et de véhiculer une image moderne auprès de nos habitants avec lesquels nous interagirons régulièrement pour répondre à leurs besoins, à leurs attentes et rendre des comptes.

Avez-vous des rêves pour le territoire ? À quoi ressemblerait-il, idéalement, dans dix ou vingt ans ?

Au regard des crises sanitaires et environnementales que nous traversons, je pense important de revenir à l'essentiel, se concentrer sur les services à la population. Malgré tout, notre territoire doit être une terre vivante, active et préservée.

Une journée dans la peau du président de la troisième intercommunalité de Corrèze, ça ressemble à quoi ?

Mon rôle est d'être sur le terrain pour suivre l'avancée des projets, je viens au siège de Haute-Corrèze Communauté trois à quatre fois par semaine pour gérer des affaires diverses, participer aux différentes instances, animer des réunions de travail, être en relation permanente avec nos partenaires. Nous organiserons prochainement des conférences territoriales des Maires afin d'être toujours plus proche des communes. C'est une mission à plein temps avec un agenda bien chargé !

Le président est le "chef" de la communauté de communes. Il prépare les délibérations qui entérinent les débats et discussions autour d'un sujet. Il a pour mission de définir le projet politique avec les vice-présidents et les 71 communes membres de l'intercommunalité.

Parole aux nouveaux vice-présidents

4 nouvelles têtes au bureau communautaire

Après avoir élu le président lors du conseil du 16 juillet dernier, les 102 conseillers communautaires se sont prononcés sur l'élection des vice-présidences. Pierre Chevalier a proposé 14 élus pour gérer les différentes politiques communautaires. Ensemble, le président et les vice-présidents forment le bureau communautaire.

Éric Ziolo, 5ème vice-président "projet de territoire et projet d'administration"

De formation juridique, j'ai travaillé en Corrèze au développement des territoires. Ce mandat de maire à Bort-les-Orgues est une première. J'ai connu l'intercommunalité à l'époque où j'étais directeur des services de la communauté de communes de Ventadour. Maintenant, je la découvre en tant qu'élu. C'est très enrichissant de connaître les deux côtés. J'espère que mon parcours permettra de mettre mon expérience au service du territoire et de l'administration.

Dominique Miermont, 6ème vice-présidente "culture et médiathèque"

Avant ce mandat de maire à Neuvic, j'étais élue à Latronche pendant trois mandats, dont deux de maire. Ce domaine de compétences me paraît essentiel car les médiathèques sont des lieux de vie et de culture de proximité pour les habitants. Les actions culturelles mettent en lien ce grand territoire et contribuent à son attractivité pour de nouvelles populations. Sans oublier la valorisation du vaste patrimoine qui représente un atout local et touristique et participe à la définition d'une identité territoriale.

Aurélie Gibouret-Lambert, 11ème vice-présidente "enfance, jeunesse et parentalité"

La question des affaires sociales était déjà au coeur de mon travail en tant qu'adjointe à Mestes où je suis maintenant maire. La thématique "enfance, jeunesse et parentalité" est primordiale pour notre offre de services aux familles. Il faut les fidéliser sur le territoire et leur proposer une offre de garde adaptée. C'est en travaillant la qualité de l'accueil que nous rendrons le territoire attractif. Et pour cela, il faut écouter les besoins des familles et y répondre efficacement.

Gilles Magrit, 14ème vice-président "habitat"

Élu à La Courtine puis au Mas d'Artiges, j'ai également été entrepreneur dans le bâtiment dont j'ai présidé la fédération Cobaty. Cette vice-présidence à l'habitat m'a été proposée en raison de mes expériences passées et de ma connaissance du milieu. L'habitat est un dossier phare pour le territoire, nous sommes dans l'attente du plan de relance qui devrait permettre d'obtenir des subventions pour les rénovations. Il faut impérativement réorganiser l'offre pour simplifier les aides et leurs attributions.

Le rôle d'un vice-président est le même que celui du président mais dans une thématique donnée, décidée par le président. Il est responsable de la mise en œuvre du projet politique à travers les différentes actions relevant de sa délégation.

Haute-Corrèze Communauté en soutien aux acteurs locaux

Ils font bouger la Haute-Corrèze

Nouveau food truck sur le territoire

Un camion à burgers à Ussel, c'est rock !

La carte, les emplacements, l'esprit du food truck, rien n'a été laissé au hasard. Il faut dire que Romain Theil s'y connaît : il a été chef pâtissier à Saint-Exupéry-les-Roches pendant dix ans. Originaire d'Ussel même si ses idées sont très américaines, il a envie d'exporter l'esprit du food truck sur les routes de Haute-Corrèze : *"Ma carte est très rock ! Le nom des sandwichs, ce sont les groupes que j'aime. C'est vraiment un camion qui me ressemble. La carte est très américaine mais on ne propose que du bœuf limousin. Le pain des hamburgers est fabriqué tous les matins par un boulanger. La garniture n'est composée que de produits frais, les tenders (nuggets) sont fait-maison"*.
Pendant la semaine, son food truck se balade entre Ussel, Saint-Angel et Saint-Exupéry-les-Roches. Le week-end, il propose d'animer les buffets des anniversaires, mariages, fêtes ou foires ; un service qu'il aimerait développer davantage. Mais pour l'heure, son business, qui n'est ouvert que depuis le 1er septembre, fonctionne bien et il a embauché une personne à temps partiel pour le seconder au quotidien. Souhaitons-lui une aussi belle réussite que ses groupes préférés !

Des pizzas comme en Italie !

Nico Pizz' vous régale à La Courtine

Après des années à "faire les saisons", Nicolas Zanetti a sauté le pas et s'installe à son compte.

Depuis le 1er juin, le carnet de commandes ne désemplit pas. Il faut dire que Nicolas est le seul à proposer des pizzas autour de La Courtine et il a à cœur de satisfaire tous ses clients : *"Les gens viennent d'Ussel et du plateau pour manger mes pizzas. C'est important pour moi de répondre à leur demande"*. Originaire de Saint-Martial-le-Vieux et formé en Midi-Pyrénées comme pizzaïolo, Nicolas pétrit lui-même sa pâte avec de la farine italienne - indispensable pour l'élasticité - façonne ses patons à la main, et garnit ses pizzas comme en Italie. Avec des ingrédients de qualité : *"Ici, zéro congelé, tout est frais et préparé sur place à l'exception de la sauce tomate. Je suis fier de mes produits, je ne les cache pas sous des couches de fromage, il faut valoriser ce qu'on sert au client"*.
Installée près de la gare dans un module réalisé sur mesure et habillée de bois, la pizzéria offre une terrasse pour manger sur place les jours de beau temps ou simplement patienter pendant que la pizza dore dans le four...

Prologue, librairie indépendante à Bort-les-Orgues

Mélanie Pimont-Lebeaux concrétise un rêve vieux de quinze ans

Après un parcours en histoire de l'art et dans l'enseignement, Mélanie Pimont-Lebeaux joue la carte de la reconversion en ouvrant une librairie généraliste.

Ce projet, Mélanie le gardait dans un coin de sa tête depuis près de quinze ans. Fin 2019, sa décision est prise : elle ouvrira une librairie indépendante et généraliste. Des mots qui ont leur importance : "*Indépendante, cela veut dire qu'on est hors circuit par rapport aux grandes surfaces spécialisées. Rien ne m'est imposé, je choisis le fonds que je propose et mets en avant. Néanmoins, si un livre n'est pas en rayon et qu'un lecteur veut que je le commande, c'est possible*".

La librairie Prologue est généraliste et propose de la littérature adulte (dont un fonds régionaliste) et jeunesse, une section spéciale polars, science-fiction, fantasy, des mangas, des BD, sans oublier les documentaires : vie pratique sur des thématiques chères à la libraire (jardinage, bio, parentalité, cuisine, DIY*) mais aussi de beaux livres. "*Le choix sera large car si j'ai mis en rayon des ouvrages que j'aime, il y aussi les indispensables, ceux que tout le monde achète et ce qu'on me demande. Principalement des poches mais les grands formats de la rentrée littéraire auront leur place*".

Ouvrir une librairie à l'heure où les géants du web proposent la livraison en 24 heures à domicile, n'est-ce pas un pari osé ? "*Les gens viennent en librairie pour le conseil et les échanges. Quand on achète sur Internet, on sait souvent ce qu'on veut. Là, j'écoute le lecteur et lui propose une sélection adaptée à sa demande. J'ai aussi eu envie de mettre en avant des ouvrages édités ou ayant un rapport avec le Limousin et le Cantal pour valoriser le territoire. Ils ne bénéficient pas du battage médiatique et notre rôle, en tant que libraires, c'est aussi de les faire connaître du public*".

Pour l'élaboration de son projet, Mélanie a été accompagnée et aidée par le Pôléco, la mairie de Bort-les-Orgues, la région Nouvelle-Aquitaine, l'association Airelle, France Active et Initiative Corrèze. "*Sans oublier mon banquier qui fait un travail formidable, et c'est important de le souligner !*".

*do it yourself
(le faire soi-même)

Atelier bois

Fab's Furnitures à Neuvic

Fabian Slikkerveer est hollandais de naissance mais Neuvicois de cœur. Après dix ans à Taïwan, la pandémie le pousse à revenir dans son pays natal.

Fabian Slikkerveer a quitté la Chine où il avait monté son entreprise "Fab's Furnitures" depuis déjà sept ans. Il a installé son "laboratoire" dans l'ancienne maison de son grand-père, rue de l'église à Neuvic depuis trois mois. "*Je travaille le bois depuis une dizaine d'années. Petit à petit, j'ai appris de nouvelles techniques, je me suis formé à de nouvelles machines. Je travaille le bois, la résine, le métal. J'aime construire des pièces uniques. Pour l'instant, je suis en plein développement et j'aimerais organiser une exposition de mes pièces une fois par mois. J'aime créer des meubles, des objets mais je propose aussi des prestations de design comme redécorer une pièce, créer une cuisine...*"

Fabian est fier de s'installer en Haute-Corrèze. Pour lui, ce territoire est idéal pour la qualité de vie au quotidien mais aussi pour la matière première, le bois, qui est plus accessible qu'en Hollande. Sa philosophie ? Fabriquer des pièces durables mais aussi recycler les chutes de bois comme les bougies que l'on peut voir dans sa vitrine.

Plein cadre

Arbres remarquables

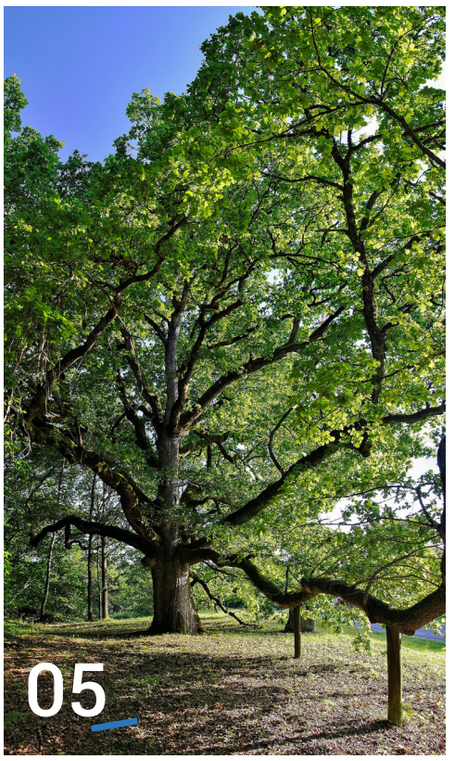

Un arbre peut être classé comme "remarquable" dans la démarche de plan local d'urbanisme intercommunal.

Il sera ainsi protégé et ne pourra pas être abattu.

01 **Saint-Étienne-aux-Clos** par Dominique Agnoux
02 **Monestier-Port-Dieu** par Josselin Mathiaud
03 **Saint-Victour**
04 **Saint-Exupéry-les-Roches** par Dominique Agnoux
05 **Sarroux** par Josselin Mathiaud
06 **Liginiac**

La filière bois en Haute-Corrèze

Quand vient l'automne, la forêt corrézienne se pare de ses plus beaux atours. Ses feuillus et ses résineux lui donnent ses airs de grandeur. Recouvrant près de 50 % des surfaces, elle fait la renommée touristique du territoire, mais elle représente aussi un véritable atout économique. Découverte de la filière sylvicole et de quelques acteurs locaux majeurs.

Paysages, économie, transition écologique

Une filière aux multiples enjeux

À l'heure où les citoyens sont de plus en plus nombreux dans les villes, les forêts sont des espaces de nature et de ressourcement particulièrement plébiscités. Mais il ne faut pas oublier qu'elle est aussi une source d'activité économique, un réservoir de biodiversité et un atout pour l'attractivité des territoires. Plongez au cœur de la filière bois.

La forêt corrézienne est jeune. Avant 1830, elle n'occupait que quelques massifs isolés sur les plateaux, les zones de gorges et était principalement composée d'essences de feuillus. Petit à petit, le boisement a pris le pas sur les espaces agricoles de faible valeur économique, faisant des espaces forestiers un élément essentiel du territoire.

Des paysages façonnés par l'homme et le temps

Ici, les plateaux hauts corréziens, massifs et ondulés, se fondent dans les gorges de la Dordogne et ses affluents. Là, le terroir agricole se dispute la part avec les espaces forestiers, composés de peuplements mélangés. Détenues à près de 90 % par des propriétaires privés, les forêts corréziennes se façonnent au gré des interventions humaines.
La tempête de décembre 1999 a laissé des stigmates sur les massifs, parfois dénaturés pour de longues années. Depuis, les enjeux paysagers sont pris en compte dans l'aménagement de l'espace et la gestion forestière se professionnalise.

Une économie majeure

Qui penserait que l'un des parquets du Louvre et 8 000 portes de la BNF viennent de Corrèze? Le territoire est le deuxième département français pour la construction bois avec deux millions de m³ de bois y sont exploités annuellement...

La filière compte de nombreux domaines d'application dans l'industrie : papier et carton, panneaux en aggloméré et de particules, scieries industrielles, fabricants de parquets, de palettes et de maisons à ossature bois, menuiseries industrielles, entreprises d'ameublement... Les activités liées au bois ont su se développer grâce à l'utilisation des technologies modernes et à une constante adaptation aux besoins du marché.

Un enjeu climatique pour lutter contre les gaz à effet de serre

La forêt joue un rôle primordial dans la captation du CO_2 avant son passage dans l'atmosphère. Mais cette capacité est fragile car soumise aux dérèglements climatiques pouvant mettre en péril les milieux naturels. Dans le secteur de la construction, son utilisation permet d'augmenter la qualité des propriétés thermiques des bâtiments tout en améliorant le bilan carbone global. Enfin, en matière de bois-énergie, il est une alternative durable aux ressources fossiles en tant que première source d'énergie renouvelable en France.

Étang de la Gâne

On l'aura compris, cette filière revêt une importance majeure pour le territoire. Découvrez dans ce dossier comment les acteurs locaux agissent et la font vivre.

Chiffres clés

1ère *industrie corrézienne inscrite dans la transition écologique*

45 % *des surfaces départementales sont boisées*

65 000 *propriétaires forestiers sur le territoire*

De la plantation à la transformation

La chaîne du bois de A

Le cycle du bois est un éternel recommencement. De la plantation en forêt à son exploitation, rien ne se perd et tout se transforme.

Découverte des différents corps de métiers qui interviennent au long de cette filière dont les acteurs travaillent tous sur le territoire communautaire.

Plantation : pépinière Gillet (Meymac)

Anne Gillet est pépinièriste à Meymac comme son père et son grand-père avant elle. *"C'est un travail saisonnier. On sème à la main les graines sur des grandes bandes de semis. On désherbe aussi à la main. Les plants sont recouverts d'une toile d'ombrage. Ils vont rester deux ans au stade de semis puis ils sont triés pour être repiqués et espacés afin de mieux grandir. Les plants restent encore une année à ce stade, ils seront vendus l'année suivante à une hauteur entre 30 et 80 cm environ, selon les conditions météorologiques."*

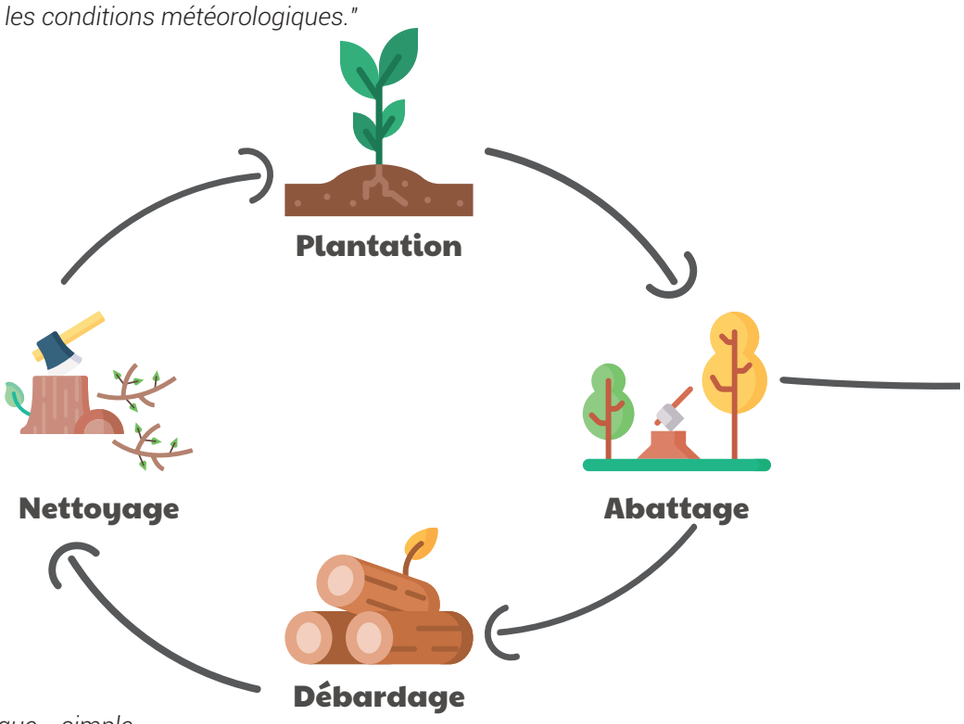

Nettoyage : Lemor (Sornac)

"J'ai commencé en tant que simple bûcheron avec Olivier Lemor, fondateur de l'entreprise. Au fil du temps, notre activité s'est diversifiée afin de répondre aux besoins touchant à l'ensemble des travaux forestiers. Nous intervenons auprès de particuliers et de collectivités pour la gestion de leur parc dont le nettoyage des parcelles. Nous utilisons un gyrobroyeur. Cet outil agricole vient s'atteler à tout véhicule forestier afin d'éliminer et broyer les végétaux. Le gyrobroyeur permet ainsi de nettoyer une jachère, débroussailler un terrain en friche ou le bas-côté des routes." explique Rémi Brousse, l'homme clé de l'entreprise.

Abattage-débardage : ADML (Poussanges)

"Nous sommes la 3ème génération de forestiers et notre entreprise compte cinq personnes spécialisées dans l'abattage, qu'il soit manuel ou mécanisé. Nous intervenons chez les propriétaires pour faire des éclaircies (sélection d'arbres à couper) ou des coupes à blanc (abattage de toute une parcelle) en fonction du besoin et de l'âge de la forêt. En abattage mécanisé, la machine peut scier jusqu'à 70 cm de diamètre, au-delà c'est le savoir-faire du bûcheron" explique David Grégoire, l'un des co-gérants dont l'entreprise abat et débarde près de 30 000 m³ par an sur toute l'ex région Limousin.

À à Z

Énergie

Granulés du Plateau (Meymac)

"Le processus de fabrication d'un granulé est simple : ce n'est que de la sciure séchée et compressée. Par la suite, on charge le camion et on procède à la livraison auprès de particuliers et de collectivités, équipés de chaudières à granulés. Le granulé à bois est utilisé à 99 %, pour la production de chaleur dans un bien immobilier." précise Mathieu Delbos, distributeur de granulés.

Scierie

Construction

Transport

Saint Angel Forest (Saint-Angel)

"Notre scierie est capable de faire le sciage à façon, c'est-à-dire sur mesure." expliquent Frédéric Bordes, directeur général, et José Ribeiro, président. *"Notre approvisionnement est essentiellement local, dans un rayon de 50 km. Nous travaillons surtout les résineux : pin, douglas, nordmann, grandis, épicéa, mélèze... Le volume de coupe annuelle avoisinne les 10 000 m³, de toutes tailles jusqu'au gros bois de 90 cm de diamètre. Et à la scierie, il n'y a pas de déchets. Chaque partie du bois a un débouché qui lui est propre* (cf. ci-dessous) *du bois de qualité charpente à la sciure."*

Gouny TMB (Ussel)

"De l'achat de bois brut jusqu'à l'aménagement intérieur de la maison, Gouny TMB maîtrise l'ensemble du processus. Après l'approvisionnement en bois local, ce dernier est usiné et assemblé à Ussel, afin d'être livré directement sur chantier. Spécialisée dans la construction de maison bois, l'entreprise propose un ensemble de solutions pour l'habitat : charpente, bardage, menuiserie intérieure et extérieure, parquet, escalier, meuble..." détaille Alban Gouny, directeur général.

Transport : Pradel (St-Angel)

"Le transport de bois rond consiste à acheminer les grumes (troncs d'arbres abattus dont on a coupé les branches mais recouverts d'écorce), avec des ensembles routiers, depuis la forêt où le bois a été stocké ou déposé par une entreprise d'exploitation forestière (en bordure de piste forestière et route communale) jusqu'à une usine de transformation (papeteries, scieries, usines de panneaux, entreprises de construction...). C'est un maillon de la filière bois avec de nombreuses contraintes : charge règlementée, itinéraires imposés, intempéries (verglas, neige...)." explique Joël Pradel, co-gérant dont l'entreprise intervient sur le Limousin, le Puy-de-Dôme et la Dordogne.

Que devient l'arbre une fois coupé ?

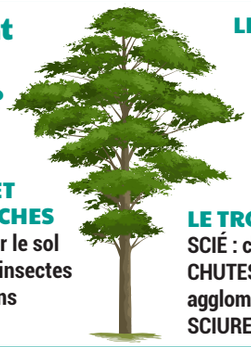

LES GROSSES BRANCHES
- combustible
- panneaux agglomérés, pâte à papier, carton

LES FEUILLES ET PETITES BRANCHES
- fertilisant pour le sol
- habitats pour insectes et champignons
- combustible

LE TRONC
SCIÉ : charpente, menuiserie, ébénisterie...
CHUTES DE BOIS : combustible, panneaux agglomérés, papier, carton
SCIURE : combustible, panneaux agglomérés

Chambre d'agriculture de la Corrèze

Accompagnement, conseil et surveillance

Créées en 1924, les chambres d'agriculture représentent les intérêts du monde agricole, rural et forestier, auprès des pouvoirs publics et participent au développement agricole en soutenant les agriculteurs et différents projets. Rencontre avec Didier Vialle, conseiller spécialisé "sylviculture et forêt" et responsable du pôle "forêt, bois et territoires" de la chambre de la Corrèze.

Didier Vialle en train de mesurer un arbre

Vous êtes un interlocuteur privilégié pour les propriétaires forestiers. Expliquez-nous le rôle de la chambre d'agriculture ?

La chambre d'agriculture, contrairement à une idée reçue, ne travaille pas qu'avec les agriculteurs. Nous avons un pôle complet dédié à la forêt. Notre rôle est de conseiller le propriétaire afin qu'il soit acteur de sa forêt. Bien souvent, les gens possèdent une ou plusieurs parcelles forestières, reçues en héritage sans véritablement s'intéresser à leur mise en valeur. Pour faire un parallèle, c'est comme si vous possédiez une voiture mais que vous la regardiez dans votre garage ou laissiez quelqu'un d'autre la conduire à votre place.

Ces conseils sont-ils payants ?

Absolument pas. Nous sommes un établissement public et nos visites conseils sont gratuites et ouvertes aux plus de 65 000 propriétaires forestiers du département. Notre volonté est de donner l'information la plus complète possible au propriétaire afin qu'il prenne une décision éclairée et devienne un véritable sylviculteur.

Quels types de conseils par exemple ?

L'objectif étant de professionnaliser le propriétaire, nous pouvons l'accompagner à tous les stades de la vie de sa forêt. Qu'il en soit à l'étape du projet pour planter ou reboiser une parcelle, qu'il s'agisse d'entreprendre une éclaircie ou de choisir les arbres à conserver ou à exploiter dans le cadre d'une amélioration. Au moment de la vente, nous l'informons sur les différents modes de commercialisation (vente en bloc ou à l'unité de produit) et pouvons réaliser un inventaire de son lot, ce qui lui permet d'avoir une vision claire de ce qu'il possède. Mais nous n'assurons pas la mise en marché. En revanche, nous les aidons à comprendre la fiscalité liée à l'activité sylvicole, car bien souvent, les propriétaires ignorent les règles de déclaration des revenus liés à l'exploitation de leurs parcelles. De même, il existe différents statuts par rapport à la TVA et, en fonction de leur situation, certains sont plus avantageux que d'autres. Nous les aidons à faire les meilleurs choix.

Accompagnez-vous seulement des propriétaires privés ?

Pas nécessairement. Nous venons en appui aux collectivités qui sont confrontées à des problématiques forestières, comme l'élagage du réseau communal. Il est plus intéressant pour les entreprises de venir élaguer ou exploiter plusieurs parcelles contigües que de se déplacer pour un seul propriétaire. Nous avons travaillé un cahier des charges qui permet aux propriétaires concernés de se regrouper au sein d'un même marché pour obtenir des tarifs plus intéressants. Nous sommes consultés pour avis avant l'obtention d'une autorisation de boisement, afin de s'assurer que le projet ne porte pas préjudice à l'activité agricole, qu'il respecte les distances nécessaires à la préservation des cours d'eau, de la voirie et des espaces habités.

Avez-vous un rôle de protection de la forêt comme l'ONF* ?
Si un propriétaire remarque une mortalité et un dépérissement des bois sur ses parcelles, je viens faire un état des lieux, voire un prélèvement qui sera consigné dans la base nationale de suivi sanitaire de et l'état de santé de la forêt. Nous surveillons de près plusieurs parasites comme le scolyte (cf. photo ci-contre), le front de la chenille processionnaire du pin, la charalose du frêne, le nématode du pin... Nous aidons à analyser les impacts des passages d'animaux sur les peuplements forestiers (par exemple avec Vinci sur un écopont ou avec la fédération de chasse sur l'impact des cervidés).

Peut-il y avoir un lien entre agriculture et sylviculture ?
De plus en plus, nous sommes sollicités pour des projets d'agroforesterie. Ce sont des systèmes alliant arbres et productions agricoles (parcours de volailles, bocages...). Il s'agit d'une association qui peut, dans le contexte du changement climatique, s'avérer bénéfique pour les cultures et les animaux. Nous avons entrepris cette année une série de diagnostics qui témoigne de l'évolution de ces pratiques.

Les ravages du scolyte, insecte ravageur de l'épicéa

*Office national des forêts

Des aides via l'intercommunalité et le fonds forestier en Limousin

Le fonds forestier en Limousin a été créé par l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois pour aider les professionnels à faire face aux difficultés tels que les déséquilibres météorologiques (tempêtes, réchauffement...), les détériorations de plantations et une législation toujours plus encadrée.

Lorsqu'un propriétaire forestier décide de boiser ou reboiser une parcelle, il peut présenter un dossier au fonds forestier. Après instruction pour vérifier la conformité de la proposition (notamment par rapport au schéma régional de gestion sylvicole, à la réglementation des boisements, aux plans locaux d'urbanisme, aux zones Natura 2000...), il peut bénéficier d'aides financières.

Concrètement, **pour les projets entre 1 et 10 hectares de plantation, le propriétaire peut obtenir 300 à 600 € par hectare** (selon que les travaux sont réalisés par le propriétaire ou par une entreprise) sur les 3 000 € que coûte le boisement.

Haute-Corrèze Communauté alloue une subvention de 30 000 € par an au fonds forestier en Limousin ce qui permet de **générer un complément de 300 à 600 € par hectare pour les propriétaires**.

La Haute-Corrèze est le secteur le plus boisé de l'ex-Limousin avec des taux de boisement pouvant dépasser 50 % des surfaces. L'objectif pour la communauté de communes est de faire en sorte que les espaces aujourd'hui consacrés à la forêt soient utilisés au mieux.

Les professionnels de la filière bois-forêt rencontrent parfois des difficultés, notamment dans le secteur de l'abattage et du débardage. Ils peuvent se retrouver la cible de contestataires et déplorer des vols ou des dégradations sur les engins forestiers. Pour répondre à cette problématique, Haute-Corrèze Communauté a mis en place un **dispositif d'aide à l'équipement de surveillance et de sécurité.** Matériel informatique embarqué, vidéosurveillance, peuvent être subventionnés (taux de 40 % pour des dépenses entre 1 000 et 10 000 €, soit une aide plafonnée à 4 000 €).

Plus de renseignements :
Fonds forestier en Limousin
05 87 50 41 90

Pierre Monnier, proviseur du lycée forestier, Pierre Caseau, directeur du CFPPA et Eric Cazassus, directeur de l'EPL

École forestière de Meymac

Une formation d'envergure nationale

L'école forestière de Meymac et le centre de formation professionnelle CFPPA sont deux établissements regroupés au sein de l'établissement public local (EPL) d'enseignement et de formation professionnelles agricoles proposant une formation aux métiers de la filière bois et forêt.

Le L'école de Meymac a été créée en 1956 et inaugurée par le général de Gaulle. Elle s'appelait alors l'école de reboisement.

Aujourd'hui, elle forme chaque année environ 300 élèves, de la 3ème à la licence professionnelle. L'école n'est pas un lycée de secteur, les élèves viennent de toute la France. Un internat et une résidence étudiante sont à disposition des élèves sur le campus. Le taux de réussite aux examens est très bon et grâce à l'enseignement dispensé par des professionnels du secteur, l'insertion professionnelle est de 100 % au bout de six mois.
À l'école forestière, les instances sont dirigées par des acteurs territoriaux ou professionnels. Par exemple, le vice-président du conseil d'administration de l'établissement est un forestier. Cette particularité explique en partie le bon taux d'insertion professionnels pour les étudiants. Aujourd'hui, l'école cherche des enseignants dans le domaine technique afin de transmettre leurs connaissances.

Les grandes orientations de l'école forestière sont principalement la sécurité des chantiers forestiers, la mécanisation et le numérique. Concernant la mécanisation, l'école possède un grand parc de machines (abatteuse, porteurs, débusqueurs…) ainsi que des simulateurs high-tech qui permettent de former les jeunes élèves en toute sécurité. La mécanisation du métier a ouvert la filière aux femmes ; aujourd'hui, elles représentent environ 30 % des effectifs au sein de l'établissement.

Le numérique s'inscrit pleinement dans la formation forestière. Actuellement, un partenariat est en cours avec le CNRS (centre national d'études spatiales), l'école d'ingénieurs de Purpan à Toulouse, la chambre d'agriculture de Corrèze et le parc naturel régional de Millevaches en Limousin. L'objectif de réunir ces acteurs ? Créer un logiciel

qui permette de lire des photos prises par satellite pour détecter notamment la dégénérescence des arbres. L'expérimentation sera une première nationale et les élèves de l'école forestière iront valider les données sur le plateau de Millevaches afin d'ajuster le logiciel.

Éric Cazassus, directeur de l'EPL explique : "*La forêt est très en pointe sur le numérique. Aujourd'hui, tous les arbres sont scannés pour en tirer 100% de la matière, tout est optimisé. En production aussi : l'abatteuse localise les tas de bois qu'elle produit. C'est un domaine très pointu, d'où la montée en niveau d'études.*"

L'atelier technologique de l'école forestière est agréé PEFC, foresterie durable. "*Nous apprenons les bonnes pratiques forestières à nos élèves, en vertu de l'agroécologie. Par exemple, tous les engins sont équipés d'huile biologique ; en cas de fuite sur le terrain, tous les liquides sont biodégradables et ne polluent pas l'environnement.*"
Pierre Monnier, proviseur du lycée forestier, explique l'impact du changement climatique : "*Nous serons confrontés à des évolutions énormes. Il va falloir faire coïncider les exigences climatiques d'aujourd'hui avec celles dans 50 ans car nous raisonnons sur des cycles de 40, 50 ou 60 ans selon les essences d'arbres. Un enjeu primordial pour la forêt française et en particulier ici, c'est l'augmentation des incendies à cause des étés plus chauds, plus secs et plus longs.*"

Une option pour les bacs professionels va débuter en janvier 2021 au lycée agricole de Neuvic pour former de jeunes pompiers forestiers grâce à une convention avec les sapeurs-pompiers d'Ussel.

Éric Cazassus conclut en évoquant ses élèves : "*Je suis très admiratif de ceux qui se forment chez nous. Il faut une force mentale extraordinaire ! À une époque où tout est immédiat avec le numérique, nos élèves travaillent à long terme. Une forêt ne se "clique" pas. Être forestier, c'est apprendre l'école de la patience.*" ●

Chiffres clés

90 % *des élèves sont d'origine "hors Limousin"*

13 % *restent sur le territoire après leur formation*

600 *personnes formées chaque année au CFPPA*

300 *élèves formés au lycée forestier de la 3ème à la licence*

12 *simulateurs high-tech à disposition des élèves*

Les formations proposées

L'école forestière de Meymac forme les élèves de la troisième à la licence professionnelle grâce à une équipe pédagogique dont la moitié sont des professionnels. Une dizaine de formations est proposée avec le ministère de l'agriculture et celui de l'éducation nationale. Les diplômes sont tous reconnus par l'État :

- 3ème découverte
- 2nde nature jardin paysage et forêt
- Bac profesionnel forêt
- BTS gestion forestière
- BTS technico-commercial filière forêt bois
- Licence profesionnelle aménagement arborés et forestiers
- BTS gestion forestière en apprentissage

Le centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Meymac propose des formations courtes ou diplômantes forestières, accessibles aux salariés ou au grand public.

Sylvestre Coudert, un indépendant au service de la forêt

Rencontre avec Sylvestre Coudert, président du cabinet Coudert, expert dans la gestion forestière, situé à Saint-Pardoux-le-Vieux.

Quel est votre parcours ?

Diplômé d'un BTS en gestion forestière à l'École des Barres, j'ai poursuivi mon cursus scolaire en étudiant le commerce international du bois à l'École supérieure du bois à Nantes.
Par la suite, j'ai réalisé une maîtrise technique avec l'option "aménagement du territoire et environnement" à l'Université Bordeaux Montaigne. Ainsi, j'ai commencé par intégrer le bureau d'étude à l'Office nationale des forêts. Puis, après avoir travaillé dans le négoce international de bois, j'ai décidé de reprendre la gestion du cabinet Coudert en 1999. Enfin, en 2016, j'ai obtenu un Executive Mastère Spécialisé Trajectoires Dirigeants à Sciences Po Paris.

Quelle est l'activité de votre cabinet ?

Notre équipe de 50 collaborateurs accompagne tout type de propriétaire, particulier comme professionnel, dans la gestion de leurs arbres.
Notre objectif est d'aider les propriétaires à comprendre leur forêt afin de prendre les décisions adaptées à une gestion durable. Ainsi, notre activité s'articule autour de 4 grands axes.
En premier lieu, nous accompagnons le propriétaire à connaitre la valeur de son patrimoine forestier à travers une expertise terrain (volumes, valeurs, dynamique de croissance et d'adaptation des essences forestières aux sols et climats).
De plus, nous guidons et conseillons le propriétaire durant toutes les étapes du cycle de vie de sa forêt : acquisition, vente de bois, plantation, régénération naturelle, maintien de la biodiversité, identification des éléments

remarquables (zone naturelle, source, cours d'eau…) en passant par l'entretien efficient de la forêt quel que soit sa taille, de 1 hectare à plusieurs centaines.
En complémentarité, nous détenons un pôle de formation, ouvert à tout public, avec le Centre de l'Arbre basé à Solignac et le centre de formation C2FP, situé à Ussel.
Enfin, nous œuvrons pour la sécurité des citoyens en sécurisant la distribution d'électricité par une gestion optimale de la végétation ou encore en procédant à la gestion des parcs situés en bord de route. Comme référence, nous pouvons citer l'expertise du parc de l'Elysée.

Quelles sont vos ambitions pour le cabinet ?

Je souhaite maintenir l'activité du cabinet en milieu rural et notamment le bureau à Saint-Pardoux-le-Vieux qui représente son berceau historique. Grâce à l'autoroute A89 et le déploiement de la fibre optique, nous développons notre activité sur l'hexagone et à l'international, bien que bousculée actuellement avec la crise de la COVID-19.
Notre stratégie est basée sur l'innovation, et plus particulièrement sur le développement d'outils favorisant la compréhension de la forêt. Cela se traduit par le déploiement d'un accès direct à son patrimoine forestier (plans…), via son smartphone, facilitant sa gestion ou encore l'usage de drones pour surveiller les forêts contre les attaques parasitaires, sécheresse… Nous sommes également à l'origine du Marché au Cadran d'Ussel. Ce projet est un système professionnel de vente de bois informatisé à une plateforme de vente en ligne, ouvert à tout gestionnaire professionnel.
Enfin, expert forestier de renommée internationale, je souhaite poursuivre notre croissance à l'international en développant notre réseau de partenariats déjà bien établi. Nous exerçons des missions de conseils pour des projets forestiers ou agroforestiers auprès de structures multinationales telles que le Groupe Michelin.

Selon vous, quels sont les enjeux de la filière bois sur notre territoire ?

Certaines activités ou produits rapprochent la Société des usages du bois mais la forêt est aussi le premier capteur de carbone, une richesse de biodiversité. Parfois la gestion forestière qui passe par la coupe d'arbres n'est pas comprise, à nous de l'expliquer !
Pour instaurer cette culture, l'un des enjeux est de former dès le plus jeune âge, dans les écoles, les citoyens du territoire à la compréhension de la forêt et à ses usages. Chaque habitant contribue à son échelle, à la pérennisation de la forêt.
L'objectif est de mettre en place des modèles de gestion durable de la forêt en luttant contre les agressions climatiques que vit la forêt.

> **Les Écossais vendent la pluie comme argument touristique, ce pourrait être la forêt pour nous.**

Une histoire familiale de plus de 100 ans

L'histoire débuta en début de siècle, au sein d'une famille d'agriculteurs corrézienne. Tout a commencé en 1902, grâce à Yves Coudert, surnommé "l'apôtre du reboisement" en Corrèze. Son rêve était de voir son pays transformé par le reboisement.

Pari réussi puisque quelques années suivantes, son petit-fils Jacques Coudert, expert agricole et sénateur (à l'origine de la loi de 1972 portant sur la réglementation des professions d'expert agricole et foncier et d'expert forestier) créa l'entreprise.

Depuis 1999, c'est Sylvestre Coudert, expert forestier, agréé par le ministère de l'agriculture, qui est à la tête de la structure.

En octobre 2013, le cabinet Coudert s'est vu attribuer le label "Les Entreprises Familiales Centenaires". Synonyme de qualité, stabilité et savoir-faire, cette appellation est un gage de confiance pour leurs partenaires et leurs clients.

Forêts évolutives

Métamorphoses paysagères

Sur les hauteurs, les essences de résineux, douglas, épicéa, s'étendent à perte de vue, trouées par des coupes rases, tranchantes et violentes. Ces plantations, ordonnées comme les cases d'un échiquier offrent une impression sombre, fermée. En s'y baladant, on s'y sent minuscule, impressionné, comme si nous avions pénétré dans une forêt cathédrale.

Plus lumineuses sont les forêts de feuillus, hêtres, chênes, bouleaux, noisetiers… Leurs frondaisons légères jouent avec les rayons du soleil, offrant aux promeneurs des sous-bois à demi éclairés. Sur les pentes des collines et des gorges, ces forêts s'amusent à changer de parure au fil des saisons. Le vert clair ténu du printemps laisse place aux rougeoiements mordorés de l'automne. L'hiver, dépouillées, elles laissent le regard s'échapper.

Parfois le paysage s'ouvre, pour une prairie où paissent quelques Limousines, pour un fond de vallée humide où serpente une rivière, ou, plus rare, pour une lande sèche, vaste étendue rase, entre ocre et parme, parsemée de bruyères, ajoncs, callunes, genêts ou fougères.

Vaine tentative de saisir par l'écriture ce patchwork paysager de la Haute-Corrèze, celui d'aujourd'hui, qui n'a cessé et ne cesse d'évoluer. Un paysage mobile, mouvant, reflet du corps à corps de l'homme et de la nature.

Ceux qui sont nés avant les années 1950 se souviennent de paysages plus ouverts, où les landes l'emportent sur la forêt, cartes postales anciennes où l'on voit bergères et bergers garder leurs moutons, signe d'un système d'agriculture étroitement lié à l'élevage ovin. Cela fait plusieurs millénaires que cette occupation agricole ne cesse de se développer, la forêt originelle ayant progressivement cédé le pas aux cultures et aux pâturages. Au début du XIXème siècle, la part de la forêt en Haute-Corrèze n'a jamais été aussi réduite.

Des bois et des forêts de feuillus anciens se maintiennent cependant près des bourgs et des villages. Forêt de Mirambel, des Grands Bois, de Châteauvert pour les plus vastes qui nous sont restées, elles offrent le bois du chauffage, des sabots, des tonneaux, du petit mobilier ou des charpentes. Bûcherons, débardeurs, fendeurs, tourneurs, cercliers, charbonniers, sabotiers ou luthiers en vivent.

À partir de l'entre-deux-guerres et plus encore après la Seconde Guerre mondiale, le paysage de la Haute-Corrèze se transforme à nouveau. Tandis que beaucoup partent vers les villes dans l'espoir d'une vie différente de leurs aînés, l'agriculture se transforme et se spécialise dans l'élevage de la race bovine. Les landes à bruyère sont abandonnées, les ovins ne paissent plus. À la place, une forêt spontanée se développe, composée de feuillus.

Dans les années 1920, Marius Vazeilles, expert forestier profondément attaché au territoire et aux hommes qui y vivent, conseille aux paysans de planter sur les plus pauvres de leurs terres des résineux dont ils pourront plus tard vendre le bois, source de revenu salvateur. Idée reprise et développée dans les années 1950. Sur les terres abandonnées, s'élèvent des plantations d'épicéa puis de douglas, nouvelles richesses pour l'économie locale. En petites parcelles isolées ou en massifs forestiers, ces exploitations recouvrent peu à peu les collines et les champs délaissés.

Cette évolution paysagère se poursuit aujourd'hui. Les coupes rases interpellent, l'expérience du premier cycle de plantation de résineux interroge. On réfléchit pour améliorer la conduite forestière dans les jeunes plantations, dégager les points de vue, diversifier les essences en les adaptant plus finement au territoire et en faisant une part plus grande aux feuillus…

La forêt, les forêts sont une part de l'identité de notre territoire, composante évolutive de nos paysages en constante évolution, modelées par les hommes au fil de leurs besoins, de leur savoir-faire et de leur créativité. Il y a un enjeu certain à sensibiliser à ce paysage et ses transformations, hier et aujourd'hui, pour choisir ensemble quelle(s) forêt(s) nous souhaitons demain.

Pour explorer

L'observatoire du paysage du parc naturel régional de Millevaches en Limousin

> Pour se rendre compte de l'évolution de nos paysages, le PNR de Millevaches en Limousin a mis en place un observatoire du paysage auquel vous pouvez contribuer. Des points de vue précis ont été définis. À vous de les retrouver et de les photographier pour documenter leur évolution dans le temps. Toutes les infos : http://opp-paysage.pnr-millevaches.fr/

Le site et l'application Rando Millevaches

> Le sentier d'interprétation des Blaireaux dans la forêt de Mirambel – 4 km
> La lande du Puy Raynaud au départ de Clairavaux – 12,5 km

Ouvrage de référence

> Ouvrage collectif, *Paysages en Limousin, de l'analyse aux enjeux,* direction régionale de l'environnement du Limousin, université de Limoges, région Limousin

En collaboration avec TOURISME HAUTE-CORRÈZE *Vous allez vous plaire !*

Jardins, bois, forêts : balades en liberté

Lien étroit reliant ciel et terre, l'arbre représente la Vie à travers les 4 éléments de l'alchimie… L'eau circulant dans sa sève, l'air agitant ses feuilles, la terre nourrissant ses racines et le feu qui consume son bois. En Haute-Corrèze, l'arbre s'expose aussi en mode bucolique !

À Latronche, près des gorges de la Dordogne, le **Jardin des Bois** offre une balade paisible dans une grande diversité de vivaces aux feuillages colorés Leurs jeux d'ombres et de lumières jouent avec les pièces d'eau qui ponctuent la visite, libre ou commentée (sur réservation, le week-end).

À Saint-Fréjoux, créé en 1985 par un couple de passionnés, le **Jardin d'Arsac**, déroule autour d'arbres anciens, de jolis chemins bordés de tapis de plantes foisonnantes. Au hasard de vos pas, découvrez les différentes ambiances dont le jardin "bleu-citron" ou le jardin "japonais". Visite guidée sur réservation.

Au château de Neuvic, l'**arboretum** offre au visiteur 350 espèces d'arbres remarquables issues d'Europe, Asie, Amérique, dont certaines, rares : un tulipier de Virginie planté en 1820, un séquoia de 41 mètres de haut, un des plus imposant de France, un cyprès de Lawson à 8 troncs d'une surface de 350 m². Visite libre ou guidée sur réservation.

À Ussel, le **parc paysager du château de la Diège** (19ème siècle) sert d'écrin à de majestueux séquoias et douglas. À l'arrière du château, appréciez les petites cascades aménagées dans le versant et le verger conservatoire d'anciennes variétés de pommes.

À Saint-Setiers, découvrez **les Arbres Redressés**, chantier artistique perpétuel à visiter librement ; ce projet réunit amateurs et artistes dans une expression libre d'art spontané selon les codes de l'Art Brut. Le site propose une promenade, des jeux, et une aire de pique-nique avec vue sur les Monts d'Auvergne.

Sinon, savourez l'époustouflante canopée forestière qui couvre à perte de vue les flancs des gorges de la Dordogne ou bien flânez dans les forêts du plateau de Millevaches, source d'énergie bienfaisante et qui sait… Votre imaginaire rencontrera peut-être quelques gnomes ou dryades, habitants mystiques forestiers !

PLUi* : concertation avec les habitants

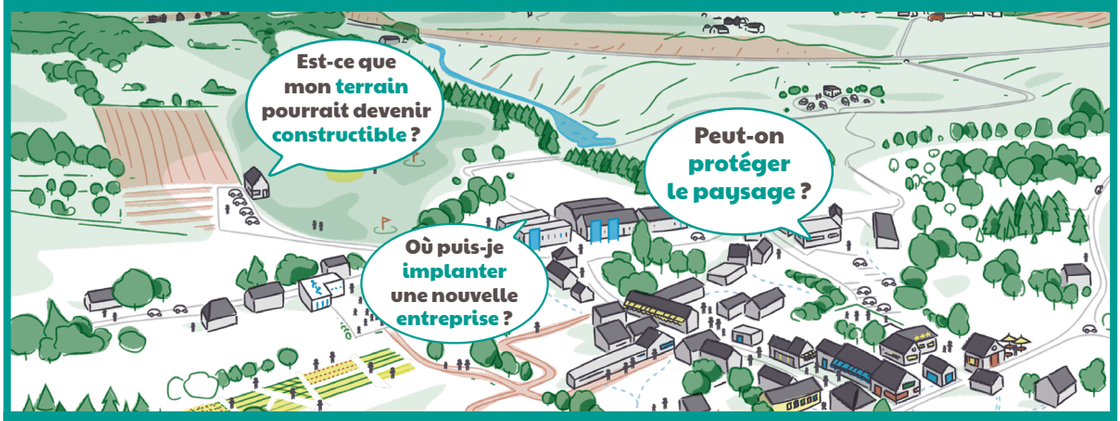

16 réunions au plus près de chez vous pour répondre à vos questions

du 9 novembre au 1er décembre 2020

TOUTES LES DATES SUR WWW.HAUTECORREZECOMMUNAUTE.FR

Vos adresses et numéros utiles

Haute-Corrèze Communauté
23 parc d'activité
du Bois Saint Michel
19200 Ussel
Tél. 05 55 95 35 38

Pôléco
8 avenue Carnot
19200 Ussel
Tél. 05 55 95 35 38

Pépinière-hôtel d'entreprises Milléco
23 parc d'activité
du Bois Saint Michel
19200 Ussel
Tél. 05 87 31 00 67

Office de tourisme communautaire
6 place de l'église
19250 Meymac
Tél. 05 19 60 00 30

Vos espaces culturels

Médiathèque - site d'Ussel
24 avenue Carnot
19200 Ussel
Tél. 05 55 72 31 47

Médiathèque - site de Meymac
6 place de l'Église
19250 Meymac
Tél. 05 32 09 19 86

Vos déchèteries

Pendant la crise sanitaire, consultez notre site internet pour connaître les jours et horaires d'ouverture
Les 8 déchèteries sont accessibles à tous les habitants de Haute-Corrèze Communauté

Bort-les-Orgues
Zone du Ruisseau perdu
Rue des Deux Eaux
19110 Bort-les-Orgues
Tél. 07.63.70.95.37

La Courtine
Le Bois de la Rame
Route de Crocq
23100 La Courtine
Tél. 06.88.31.04.17

Ussel - Camp César
Route de Neuvic
19200 Ussel
Tél. 06.83.82.34.47

Eygurande
Les Grandes Sagnes
19340 Eygurande
Tél. 06.44.24.18.23

Bugeat
Route du Vert
19170 Bugeat
Tél. 07.62.33.14.98

Meymac
Rue de la Croix Emanée
19250 Meymac
Tél. 05.55.95.15.19

Ussel - Loches
Rue de Loches
19200 Ussel
Tél. 05.55.72.44.78

Neuvic
ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tél. 05.55.95.03.52

Les membres du bureau communautaire : une équipe présente sur le terrain et à votre écoute

Président

Pierre Chevalier

Maire de
Laroche-près-Feyt

1er vice-président

Christophe Arfeuillère

Développement
économique

Maire d'Ussel

2ème vice-président

Philippe Brugère

Economie touristique,
accueil et attractivité

Maire de Meymac

3ème vice-président

Philippe Roche

Finances et évaluation
des politiques publiques

Maire de
St-Pardoux-le-Vieux

4ème vice-président

Alain Fonfrede

Déchets ménagers
et assimilés

Maire de
Péroles-sur-Vézère

5ème vice-président

Eric Ziolo

Projet de territoire et
projet d'administration

Maire de Bort-les-Orgues

6ème vice-présidente

Dominique Miermont

Culture et médiathèque

Maire de Neuvic

7ème vice-président

Jean-Marc Michelon

Proximité et relation
aux communes

Maire de La Courtine

8ème vice-président

Jean-Pierre Guitard

Urbanisme et services
techniques

Élu à Ussel

9ème vice-président

Serge Guillaume

Énergies renouvelables
et transition écologique

Maire de Soursac

10ème vice-président

Jean-François Michon

Eau et milieux naturels

Maire de
Lamazière-Haute

11ème vice-présidente

Aurélie Gibouret-Lambert

Enfance, jeunesse
et parentalité

Maire de Mestes

12ème vice-président

Michel Pesteil

Sports loisirs

Élu à Ussel

13ème vice-président

Pascal Montigny

Santé et solidarités

Maire de Merlines

14ème vice-président

Gilles Magrit

Habitat

Maire du Mas d'Artiges

Retrouvez aussi tous vos élus communautaires sur notre site internet !

www.hautecorrezecommunaute.fr